

" Pour y réussir à Assise, que V. E. sache qu'il n'a fallu pas moins d'une permission toute spéciale du Souverain Pontife, par un décret de la S. C. d'après le vote favorable du Ponent, et avec toutes les formalités d'un véritable Procès.

" C'est avec un véritable plaisir que j'envoie *pour la première fois* à Votre Excellence une parcelle de ce morceau d'os, qui m'a été remis à Assise *il y a peu de semaines*. J'aurais voulu la placer plus convenablement dans un petit reliquaire ; mais comment risquer de confier à la poste de pareils objets ?...

" Avec le plus profond respect etc. Fr. Antoine Guglielmi, Min. Conv., Recteur de la Basilique. " (1)

SAINT ANTOINE DE PONTBRIAND

Une autre paroisse mérite une mention spéciale pour son amour envers Saint Antoine et pour la protection que le Thaumaturge s'est plu à lui accorder, c'est Saint-Antoine-de-Pontbriand. Saint Antoine a pour ainsi dire présidé à la fondation de cette jeune paroisse.

Lorsqu'au début de 1896, les quelques trente familles qui habitaient l'extrémité nord du canton de Thetford, comté de Mégantic, voulurent fonder une paroisse, c'est sous la protection de Saint Antoine qu'ils se placèrent pour atteindre leur but. Ils furent du reste admirablement secondés par leur digne curé, M. l'abbé L.-G. Auclair, alors curé au Saint-Cœur de Marie, aujourd'hui curé à Saint-Jean-Chrysotôme, comté de Lévis.

Il semblait impossible de fonder une paroisse dans ces parages, et l'on dut d'abord se contenter d'une mission

(1) L'original est aux Archives de l'évêché des Trois-Rivières. Une copie authentiquée se trouve aux archives de la paroisse de Louiseville.